

ATTENTION :

tout dossier reçu après le 28/04/17 sera refusé et ne donnera lieu à aucune indemnité.

POLE AMENAGEMENT DURABLE
Direction des routes et des transports

Service des transports
Tél : 04.68.11.67.76
Fax : 04.68.11.67.18
service.transports@aude.fr

Nos réf. : 052-17-HG

Madame, Monsieur,

Le Département de l'Aude a décidé de renouveler, pour la présente année scolaire 2016/2017, l'attribution d'une indemnité forfaitaire aux familles des élèves internes audois (suivant les conditions détaillées ci-après) en vue de prendre en charge une partie des frais de transport avec application de barèmes adoptés par délibération en date du 31 mars 2014.

Pour prétendre à cette aide, les élèves doivent remplir toutes les conditions suivantes :

- Primaires, collégiens et lycéens jusqu'à la classe de terminale ;
- **Internes au moins durant les 2 premiers trimestres** (de septembre à mars) dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat avec l'éducation nationale ou le Ministère de l'agriculture; toutefois, les élèves qui deviendront demi-pensionnaire au 3^{ème} trimestre, ne bénéficieront pas de la subvention au transport scolaire quotidien, sauf si la famille renonce à la présente aide ;

- Domiciliés dans le département de l'Aude et scolarisés au plus près de leur domicile :	
<u>Communes n'appartenant pas à Carcassonne Agglomération ou Grand Narbonne, être scolarisé :</u>	<u>Communes appartenant à Carcassonne Agglomération ou Grand Narbonne, être scolarisé :</u>
dans un établissement de l'Aude dans le respect des bassins de scolarisation sauf si la section suivie n'existe pas ou hors département si la section suivie n'existe pas dans l'Aude	dans un établissement de l'Aude et hors du périmètre de chaque Communauté d'agglomération et si section suivie n'existe pas dans le périmètre urbain.
	Attention : Pas d'aide pour les élèves scolarisés hors département.

Montant de l'aide : quel que soit le moyen de transport utilisé, le montant de l'aide forfaitaire annuelle accordée, au-delà du vingtième kilomètre, est établi en fonction de la distance : commune de résidence – commune de l'établissement scolaire, aller simple (réf.calculateur de distance type Via Michelin), et réparti en quatre tranches :

- de 20 à 30 km → 92,00 € /an
- de 31 à 40 km → 127,00 € /an
- de 41 à 50 km → 163,00 € /an
- au-delà de 50 km → 180,00 € /an

Je vous demande de bien vouloir **compléter obligatoirement toutes les rubriques** du questionnaire figurant au verso (pas de certificat de scolarité) et le retourner avec un **Relevé d'Identité Bancaire, avant le 28 avril 2017** au :
Département de l'Aude – service des transports – 11855 Carcassonne Cedex 9

Après vérification des données et si les conditions d'obtention sont remplies, l'indemnité correspondante vous sera **versée à la fin de l'année scolaire**. Vous serez avisé par courrier de l'acceptation ou du rejet de votre demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de la commission
Routes et mobilités

Pierre Bardiès

TRANSPORT DES ELEVES INTERNES

DEMANDE D'OBTENTION DE L'AIDE DEPARTEMENTALE POUR LES ELEVES DOMICILIES DANS LE DEPARTEMENT DE L'AUDE

Cadre à compléter et à signer par la FAMILLE après avoir pris connaissance des indications portées au verso

ELEVE :

Nom :

Prénom : Né(e) le:

REPRESENTANT LEGAL :

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

◆ Avez-vous perçu cette aide pour votre enfant en 2015/2016 ? OUI NON◆ Etablissement fréquenté en qualité d'**INTERNE**

Nom :

Adresse complète :

Téléphone :

Classe fréquentée (*) :

Section (*) : Options obligatoires : (sport, technique...)

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.

Fait le à Signature du représentant légal de l'élève

(*) en toutes lettres

Cadre à compléter obligatoirement par LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

◆ je certifie l'exactitude des renseignements concernant la scolarité de l'élève désigné et que celui-ci a fréquenté mon établissement en qualité d'interne durant le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre 2016/2017

Fait le à (cachet de l'établissement)

signature

NOTE IMPORTANTE

La présente demande dûment complétée et signée doit être adressée avec

*un **Relevé d'Identité Bancaire, avant le 28 avril 2017**, au :*

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
"Service des Transports"
11855 CARCASSONNE CEDEX 9**

☎ 04 68 11 67 76